

# Compte-rendu de la réunion du Conseil des Sages

du 13 novembre 2019 à 15h30

**Membres présents** : Boramier Simone, Claverie André, Clédat Françoise, Desmoulin Martine, Ducolombier Marie Laure, Falck Michelle, Maumy Jean Pierre, Olivé Jean Claude, Richer Max, Tixier Jean, Urbain Marie Thérèse, Villedieu Michelle (Présidente).

**Membres absents / excusés** : Baudet Christian, Bertrand Jean-Michel, Clavel Sophie, Fauvet Elizabeth

## Ordre du jour :

1. Finaliser l'article à paraître sur le bulletin municipal, faire une photo de groupe
2. Débattre des moyens de publication du patrimoine local à visiter
3. Questions diverses

## Point 1 : Finalisation de l'article à paraître sur le bulletin municipal

Jean Claude Olivé donne lecture de son texte d'introduction. Le Conseil l'approuve sans réserve.

Françoise Clédat présente ensuite sa contribution à l'article. Les Sages en apprécient la qualité tant littéraire que poétique et l'approuvent avec enthousiasme.

## Point 2 : Patrimoine local à visiter

Le Conseil s'accorde pour penser que des publications sur divers médias internet sont indispensables : site de la mairie, pages Facebook, ... par exemple sous forme de carte interactive. En complément des supports papier sous forme de fiches semblent nécessaires ainsi qu'une signalétique appropriée pour les endroits clés. Il serait également important d'élargir le rayon des visites possibles bien au-delà de Fursac (Fresselines, Crozant, Aubusson, ...)

## Point 3 : Questions diverses

- Le Conseil s'est prononcé sur le choix de poubelles à installer sur les parkings de Fursac. Leur entretien serait assuré par les employés communaux.
- Stationnement dans le bourg : le Conseil approuve la délimitation des places proposées mais trouve une fausse bonne idée le fait de délimiter celles-ci par des quilles plastiques qui en rendraient l'accès difficile.
- L'électricité a été refaite à l'église de Paulhac.
- Garage Laville : toujours à l'étude pour la création d'un atelier communal avec une dotation de 70%.
- L'ancien camping sera réaménagé avec notamment une aire d'accueil pour camping-cars et un accès par borne automatique.
- Circuits courts d'approvisionnement : pour la maison de retraite, la décision revient à son conseil d'administration, pour l'école c'est au conseil municipal de statuer. A noter que la journée « menu sans viande » a provoqué certaines réactions contradictoires de la part de certaines familles.

- Le Conseil se félicite du rapport de la chambre régionale des comptes qui a rendu un avis satisfaisant quant à la gestion de notre commune.
- A noter la possibilité pour notre commune d'accueillir l'émission *Le jeu des 1000 €* de France Inter.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.